



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 70459

Texte de la question

M. Christophe Premat interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le rapport remis au Président de la République par Jacques Attali le 26 août dernier. En effet, l'une des propositions suggère de déployer prioritairement des VIE dans les pays francophones afin de pouvoir encourager le développement d'une francophonie économique. Actuellement les VIE sont surtout affectés dans les BRIC et dans quelques grands pays. Il aimerait savoir si la diplomatie économique définie à l'automne 2012 pourrait avoir un accent particulier avec la structuration de la francophonie économique.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70459

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 9963